

Ministère du Développement économique et du Commerce
FONDS POUR LES EMPLOIS DANS LE SECTEUR ÉMERGEANT
Programmes d'emplois et d'investissements

DIX PRINCIPALES QUESTIONS ET RÉPONSES

1. Quand et pourquoi le gouvernement a-t-il lancé le Fonds pour les emplois dans les secteurs émergents?

Le Fonds pour les emplois dans le secteur émergeant (FESE), doté d'un budget de 1,15 milliard de dollars, a été lancé en mars 2008 en tant que programme fondamental d'aide aux entreprises visant à transformer le paysage manufacturier de la province. Le Fonds est composé de trois programmes : le Programme d'emplois et d'investissements (PEI), le Programme d'investissements dans le secteur biopharmaceutique (PISB) et le Programme de collaboration stratégique (PCS).

Le Programme d'emplois et d'investissements (PEI) de 700 millions de dollars, une composante du FESE, est conçu pour soutenir divers projets concurrentiels sur le plan mondial qui contribuent à créer et à protéger de bons emplois dans des secteurs prioritaires de l'économie, par exemple les TIC et les médias numériques, les industries propres, le secteur automobile propre, le domaine de la santé de pointe, l'aérospatiale et le secteur de la fabrication de pointe.

Le FESE, qui est conçu sur le modèle de la Stratégie ontarienne d'investissement dans l'industrie automobile, dotée d'un budget de 500 millions de dollars, cible les entreprises novatrices fabriquant une grande diversité de produits, des pièces d'autos aux produits de santé de pointe, en passant par les techniques d'effets spéciaux primées.

2. Pourquoi le gouvernement suspend-il le processus de demandes au PEI du FESE?

Nous faisons une pause pour mieux revoir nos options relativement à la continuation du fonds.

Nous avons reçu un nombre impressionnant de demandes pour le FESE et nous voulons nous assurer que chacune est soigneusement étudiée. Il est juste de suspendre la réception des demandes pendant que nous examinons nos options relatives au Fonds, afin d'éviter que les entreprises n'investissent en vain du temps et de l'argent dans la préparation des demandes.

Nous étudions les options du programme en matière de partenariat avec l'industrie, afin de nous assurer de la pertinence de nos investissements et de veiller à obtenir le meilleur rendement possible pour ces derniers

3. Qu'advient-il des sociétés dont les demandes étaient à l'étude au moment où le gouvernement a suspendu le processus de demande?

Les demandes dûment complétées qui nous sont parvenues avant le 15 décembre seront traitées.

Toutes les demandes en attente sont actuellement étudiées selon un processus équitable, en tenant compte des critères de sélection et des conditions à respecter.

Les subventions accordées aux projets retenus sont déterminées en fonction des avantages économiques qu'elles présentent pour la province, y compris leur contribution à la croissance du secteur, à l'innovation, à l'impact géographique et collectif, ainsi qu'à la création d'emplois.

4. Pourquoi suspendez-vous le processus de demande alors que le FESE existe depuis si peu de temps?

Le FESE accepte des demandes depuis maintenant près de deux ans.

Nous suspendons les programmes de la composante PEI du FESE pour mieux revoir nos options relativement à la continuation du fonds.

Nous avons reçu un nombre impressionnant de demandes pour le FESE et nous voulons nous assurer que chacune est soigneusement étudiée.

5. Le FESE ne devait-il pas se poursuivre pendant cinq ans?

La période de cinq ans fait référence au fait que les fonds engagés sont alloués sur cinq ans, à compter de la date de lancement du programme, en mars 2008.

6. Quel a été le dernier projet à être financé et annoncé publiquement dans le cadre du FESE?

Le 19 novembre 2009, nous avons annoncé un investissement de 15 millions de dollars dans un projet de GE Canada.

Le projet de GE Canada visait à améliorer les capacités, en matière de conception, de production et de traitement, de ses installations de fabrication de moteurs situées à Peterborough, faisant de cette société un centre mondial d'excellence axé sur les technologies vertes pour ses clients canadiens et internationaux.

7. Combien d'entreprises ont été jugées admissibles à recevoir des fonds de la composante PEI du FESE avant que le programme ne soit suspendu?

Le gouvernement a retenu et financé 17 projets. De nouveaux projets seront annoncés le temps venu, une fois approuvés.

Le gouvernement a fait preuve de diligence raisonnable dans l'évaluation des projets et a étudié chacun selon un processus équitable et tenu compte de sa

valeur économique pour la province. Il n'existe aucune garantie de financement pour l'une ou l'autre de ces soumissions.

8. Qu'advient-il des demandes non retenues?

Ces entreprises seront avisées selon la procédure habituelle.

Les demandes non retenues sont soumises au même processus de sélection rigoureux que toutes les autres.

9. De quelle façon le gouvernement mesure-t-il la réussite du FESE jusqu'ici?

Le FESE a attiré en Ontario des entreprises novatrices, cependant que le gouvernement entreprenait une restructuration en profondeur du régime fiscal des sociétés, afin de faire de l'Ontario le centre le plus concurrentiel en Amérique du Nord.

Le FESE s'est comporté comme on le souhaitait et a fonctionné encore mieux et plus rapidement qu'anticipé.

À ce jour, le Fonds a permis d'aller chercher plus de 3 milliards de dollars en nouveaux investissements du secteur privé, contribuant plus de 400 millions de dollars en subventions gouvernementales et créant ou conservant plus de 10 000 emplois.

À ce jour, le PEI du FESE a pu aller chercher 1,6 milliard de dollars en investissements du secteur privé et 383 millions de dollars en subventions du gouvernement.

Le FESE a créé des synergies entre gens d'affaires, entrepreneurs et chercheurs et aidé à la recherche et au développement d'applications et de produits novateurs.

Le FESE a aidé la province à favoriser la croissance de groupes d'industries novatrices, à jeter les bases d'une économie de pointe, axée sur les compétences, pour le 21^e siècle, une économie qui ne pourra que s'épanouir dans l'environnement à faible charge fiscale qu'offre l'Ontario.

10. Pourriez-vous donner des exemples des incitatifs financiers et des investissements qu'offre le gouvernement aux entreprises?

Incitations fiscales

La plus importante mesure que peut prendre la province pour renforcer l'économie ontarienne à long terme et créer des emplois consiste à établir un régime fiscal plus concurrentiel.

On estime que les sociétés économiseront 5 milliards de dollars par année grâce à la taxe de vente harmonisée (TVH) adoptée par le gouvernement de l'Ontario.

En outre, L'Ontario offrirait aux entreprises des déductions d'impôts de l'ordre de 4,5 milliards de dollars sur une période de trois ans à compter du 1^{er} juillet 2010 :

- Le taux d'impôt des sociétés passerait de 14 % à 12 %, et ensuite à 10 %, au cours des trois prochaines années;
- Le taux d'impôt des sociétés dans le secteur manufacturier et le secteur de la transformation passerait de 12 % à 10 %;
- Le taux d'impôt des petites entreprises passerait de 5,5 % à 4,5 %;
- La majoration d'impôt pour les petites entreprises serait éliminée;
- Un moins grand nombre de petites et moyennes entreprises aurait à payer l'impôt minimum sur le revenu des sociétés et le taux passerait de 4 % à 2,7 % en 2000.

L'Ontario est doté de l'un des programmes du crédit d'impôt pour la recherche et le développement les plus avantageux au monde.

Le coût, après impôts, d'une dépense de 100 \$ en recherche et développement peut être inférieur à 40 \$.

L'Ontario offre près de 300 millions de dollars en nouveaux investissements et autres incitatifs fiscaux proposés, et accorde, depuis 2007-2008, 750 millions de dollars en allégement fiscal aux entreprises sur une période de quatre ans.

Soutien financier et soutien à l'investissement

Les initiatives de soutien financier et d'investissement de l'Ontario sont sans égales; mentionnons les suivantes :

- le Plan d'action pour la connexion compétences-emploi de 2 milliards de dollars;
- l'Entente sur le marché du travail de 1,4 milliard de dollars;
- le programme d'aide pour les forêts de 1 milliard de dollars;
- 1 milliard de dollars alloués à la nouvelle infrastructure municipale en 2007-2008;
- le programme de prêts de 500 millions de dollars de la Stratégie d'investissement dans le secteur de la fabrication de pointe;
- le Fonds de développement des technologies émergentes doté d'un budget de 150 millions de dollars;
- le Fonds de développement de l'Est de l'Ontario, avec un budget de 80 millions de dollars;
- le Fonds pour les projets pilotes d'innovation de 50 millions de dollars;
- le Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario; et
- l'initiative Collectivités en transition.

Mise à jour : le 15 décembre 2009

